CADRE21

Preuve et attestation de développement professionnel

Conseillance pédagogique 1 - Explorateur

Description:
Le niveau Explorateur vise à réfléchir aux rôles et aux responsabilités de la PCP à l'aide de différents référentiels existants, dans une perspective interordre. La PCP y trouvera matière à réflexion quant à ses propres modes d'action, ainsi qu'une proposition de processus d'accompagnement à explorer et potentiellement à mettre en place.

:
Badge attribué à : Sophie.Turcotte
https://www.cadre21.org/membres/sophie-turcotte-cssdeschenes-gouv-qc-ca

Date d'obtention : 2024-07-30 21:02:41

Conseillance pédagogique 1 - Explorateur

1 - Que retenez-vous de cette formation quant aux rôles et responsabilités des personnes conseillères pédagogiques ?
Les PCP occupent quatre principaux rôles : accompagnement, information, formation et évaluation.
En accompagnement, le PCP conseille les enseignants et partenaires, selon leurs besoins, sur des pratiques pédagogiques novatrices et reconnues; guide pour que, les enseignants (principalement les nouveaux) soient en mesure de respecter les programmes et les cadres d'évaluation; assure un suivi pour s'assurer de répondre aux besoins et ainsi ajuster son accompagnement en fonction des nouveaux enjeux se présentant.
L'éducation étant un milieu toujours en mouvance, le rôle d'informateur du CP n'est pas négligeable. Le CP se doit de rester à l'affût pour être un pont entre recherche, théorie et pratique. Le CP doit donc faire le tri de toutes les informations, les organiser, les vulgariser en vue de les partager au moment opportun au personnel enseignant et/ou collaborateurs et hautes instances. Le partage d'information peut se faire par différents moyens : bulletin électronique, veille pédagogique, ...
La PCP occupe également un rôle de formateur particulièrement pour le personnel en insertion professionnel, mais également pour permettre le développement professionnel des enseignants. Le CP doit donc être attentif et à l'écoute des besoins pour proposer une offre de formation adaptée. Le CP doit donc concevoir la formation, créer le support visuel et parfois technique, donner la formation et parfois accompagner l'enseignant dans l'acquisition du contenu offert. Les communautés de pratique sont également une autre façon d'offrir de la formation au personnel.
Au secteur jeune, le CP peut également avoir un rôle d'évaluateur. Par exemple, lors des épreuves régionales ou ministérielles, il peut avoir à consigner les résultats pour permettre d'orienter les besoins de formation, ciblés pour chaque enseignant.
2 - Comment le processus d’accompagnement de Beaudoin pourrait-il être intégré à votre pratique et en quoi cela contribuerait-il à l’améliorer ?
À mon avis, le processus d'accompagnement de Beaudoin doit toujours être à la base de nos interventions. Les rôles du CP sont tellement variés que le processus de Beaudoin permet de m'apaiser dans le rôle d'accompagnateur. Effectivement, l'étape de préparation pour comprendre les attentes et motivations du milieu et/ou de la personne accompagnée est à la base d'une rencontre efficace. Cette première étape, comme novice, est essentielle. Pour ma part, "accueillir" et "explorer" sont selon moi des forces que j'ai développées, pendant toutes mes années en enseignement. J'ai donc maintenant à les appliquer à mon nouveau rôle. L'un de mes défis sera sans contredit d'accorder toute l'importance qu'il se doit à bien conclure l'accompagnement. Il s'agit parfois d'une étape que j'ai tendance à escamoter par engouement dans la phase d'exploration. Ceci étant dit, je crois à l'importance de bien conclure une rencontre pour que l'accompagnant puisse nommer ce qu'il en retient, nommer le travail restant à effectuer et fixer de nouveaux objectifs. Cette conclusion me permettra également de faciliter ma préparation pour les rencontres subséquentes. Pour ce qui est de la clôture de l'accompagnement, elle permettra de développer mes habiletés en accompagnement grâce entre autres au bilan réflexif.
Bref, le processus de Beaudoin m'accompagnera dans mes futurs accompagnements... Suite à mes lectures, j'ai réalisé un document que j'utiliserai lors de mes demandes d'accompagnement.
3 - De quelle manière cette formation concernant la conseillance pédagogique aura un impact sur les gens que vous accompagnez ?
Je crois que cette formation aura un impact positif pour les gens que j'accompagnerai, car elle me fournit un certain cadre. Je serai plus structurée dans mes accompagnements, grâce entre autres au processus de Beaudoin. Je pourrai ainsi mieux répondre aux attentes des enseignants qui ont des demandes.
De plus, mes lectures sur le rôle d'informateur m'ont inspiré autant concernant la collecte, l'organisation que le partage d'information. Je crois que les enseignants seront gagnants des réflexions que ces lectures m'ont suscitées.